VENTES PAR LE MARSHAL.

A Theodore vs. Larieux.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mercredi 15 novembre, à 4 heures, au Principal, 1 armoir, 6 chaises, 1 miroir, 2 tables, et ornements de cheminée, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.
1 nov L. DAUNOY, marshal

E. Douming vs. J Jaré.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mercredi 13 novembre, à 4 heures, au Principal, 1 comptoir et étagères, une quantité de bouteilles de liqueurs, saisis dans l'affaire ci-dessus.
31 oct L. DAUNOY, marshal

John Nowlan vs. Pino.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 17 novembre, sur les lieux, 1 comptoir, étagères, 5 barriques de liqueurs, barriques peint, 3 caisses chandelle, 300 bouteilles vin rouge, 8 do. Muscat, une quantité de savon, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.
1 nov L. DAUNOY, marshal

Maire, aldermen et *All* vs. B. Polanque.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 11 novembre, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, une charrette et mulet, saisis dans l'affaire ci-dessus.
1 nov L. DAUNOY, marshal

Cohsand Hursey vs. Brousseau et femme.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, 2 décembre à 4 heures, sur les lieux, encoignure des rues Philippi et Poydras, une certaine maison en bois, située à côté du Bayou, canal Gravier, saisie dans l'affaire ci-dessus.
1 nov L. DAUNOY, marshal

Jones & Gilmone vs. Mlle. F Guillaume.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 14 novembre, à 4 heures, au Principal, 1 armoir, 1 douzaine de chaises, 2 bois de lits, 1 paire de fer à repasser, pelles et pincettes, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.
1 nov L DAUNOY, marshal

A McCarty vs. Campbell, Jh. Terrell Garnishu.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le vendredi, 8 novembre, à 4 heures, au Principal, 2 paires de roues, saisies dans l'affaire ci-dessus.
29 oct L. DAUNOY, marshal.

John Moury vs. Capit. Hunter, le bateau à vapeur Highlander et propriétaires, Thas. Standy vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le samedi 30 novembre, à midi, au café de Hewlett, le bateau à vapeur Highlander, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
29 oct L. DAUNOY, marshal

Walson & autres vs. John Blair, bateau à vapeur Plough-Boy et Pearl River et propriétaires.

EN vertu de dix-neuf writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cite, j'exposerai en vente, le jeudi, 28 novembre prochain, à 4 heures de l'après-midi, au bas du chemin-à-coulisses, une quantité de bois de pin carré, propres à faire des barres d'anspect et autres ouvrages. Aussi, un grand bateau plat construit afin de transporter des coquillages du lac au chemin-à-coulisses et un ancre de fer, saisis dans l'affaire ci-dessus, sur lequel le demandeur a un privilège.
28 oct L. DAUNOY, marshal

Jared Farnum et autres vs. capitaine Blair, le bateau à vapeur Pearl-River, et propriétaires.

EN vertu de douze writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi, 29 novembre, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St.-Louis, le bateau à vapeur Pearl-River, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
26 oct L. DAUNOY, marshal

James Waters vs. S. Blair, le bateau à vapeur Plough-Boy, et propriétaires, Francis Fidler vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mardi, 26 novembre, à midi, à la Bourse Hewlett, le bateau à vapeur Plough-Boy, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
25 oct L. DAUNOY, marshal

R. M. Heart vs. C. Rouquette, V. Abreo vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi, 12 novembre, à midi, à la Bourse, l'esclave nommé Roland, saisi dans l'affaire ci-dessus. [11 oct.] L. DAUNOY, marshal.

LE soussigné, successeur de M. Lanavit, ayant acheté ses deux établissements d'épiceries fines, vins, liqueurs, &c., situés aux encoignures des rues Bourbon et Douane, prévient ses amis et le public en général que ses magasins seront toujours assortis comme par le passé. Il sollicite leur confiance et offre à vendre en gros et en détail, entr'autres articles, les suivants arrivés récemment sur la place,—savoir :

Liqueurs superfines de France, île Martinique, Hollande, Italie, &c.,
Vins fins et ordinaires de France,
Do. de Malaga, d'Oporto et de Champagne,
Vieille eau de vie de Cognac,
Excellent genièvre de Hollande,
Ratafia de Grenoble,
Cerises à l'eau de vie,
Guignolet d'Angers,
Sirop de groseilles, framboises et autres,
Conserves de Colin et sardines à l'huile,
Fruits et gelées de la Havane et de France,
Anisette de Bordeaux,
Cigarres de la Havane, de 1re. qualité.
Eau de fleurs d'oranger,
Chocolat de santé de Paris,
Saucissons, jambons, langues fumées,
Fromages de Gruyère et de Hollande,
Nougat et fruits cristallisés de Marseille,
Vinaigre blanc de Bordeaux, en tierçons,
Pêcards chinois, et enfin un assortiment complet d'épiceries en général, pour provisions des familles et des navires.
J. E. LOREILHE,
Successeur de T. Lanavit.

N. B. Les emballages et envois en ville, se feront gratis. On a besoin dans ledit établissement d'un jeune esclave de 16 à 17 ans, bien recommandé. 9 oct—1m

Bureau de la Compagnie de la Presse-à-coton de la Levée
Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1833.

AVIS est par le présent donné que personne n'est autorisé à acquitter ou régler les comptes de la Compagnie, autres que le président et le secrétaire.
Par ordre du bureau,
28 oct H. G. BECHTEL, secrétaire

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par A. QUERTIER & BOUTIN.

90 ACTIONS de la Banque de l'Union de la Louisiane, (de la campagne) à vendre par
14 oct P. J. TRICOU, rue St. Louis.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Bordeaux et Marseilles, à vendre par
9 oct A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur France, à vendre par
14 oct J. MAGER.

TRAITES sur France, à vendre par
7 oct P. J. TRICOU, rue St. Louis.

LETTRES DE CHANGE sur France et New-York, à vendre par
25 sept T. NICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur l'Angleterre, à vendre par 6 sept BENJ. BOOTH & Co.

TRAITES SUR FRANCE, à vendre par
4 sept A. ST.-GEORGES,

LETTRES DE CHANGE sur Marseille, à vendre par 21 août JULES LE BLANC,

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par JULES LE BLANC,
12 août rue Royale, No. 103

TRAITES sur l'Angleterre et New-York, à vendre par 3 juillet BENJ. BOOTH & CO,

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par 10 mai I. OGDEN & CO.

AVIS.

LES possesseurs des propriétés laissant face aux sous-dites rues, sont par le présent notifiés d'avoir à les mettre en bon ordre, conformément à la loi.

Dans la rue STE. MARIE, depuis celle de Soubée jusqu'à la rue de la Levée, devant les propriétés de MM. B. Chew, McCalley, Bibb, G. Baumgard, De Passau, Martinstein, Sturgess, Lewess, Orr, Dayle, Walker, Mournes, et autres propriétés.

Dans la rue ST.-ANDRE' depuis celle de Chippauwa jusqu'à la rue de la Levée, devant les propriétés de MM. B. Chew, Dayle, Baccusses, Clifford, Souve, Halevishes, De Passau, Cassenneuve, Kay, Hefferin, Pignatell, Thompson, Francisco, et autres non-résidents, noms inconnus.

Dans la rue JOSÉPHINE, depuis celle de Jersey jusqu'à la rue de la Levée, devant les propriétés de MM. Koerner, Kaiser, Woodman, Salter, M'Calley, Coffee, Asylum, et autres, non-résidents et inconnus.

Dans la rue ADELE, depuis celle de Fulton à la Levée, devant les propriétés de MM. Kay, M'Caily, Hefferin, Pignatelle, Connolly : Lazier, Francisco, Lamb, Thompson, Dayly, et autres non-résidents et inconnus.

Dans la rue JACKSON, depuis celle de Jersey jusqu'à la Levée, devant les propriétés de MM. Kiem, Asylum, Sissel, Adams, et autres inconnus et non-résidents.

Dans les rues de JERSEY et ELIZABETH, devant les propriétés de MM. Koerner, Nicolson, et autres, inconnus et non résidents.

Dans les rues SOUDE' et CHIPPAWAU, devant les propriétés de MM. Sturgus, Butler, Coffee, Wilson, Kaisser, Woodman, Chew, Asylum, Thomas, et autres, inconnus et non résidents.

Dans les rues BELLGARD et FULTON, devant les propriétés Chew, Thomas, Fulmer et autres, non résidents et inconnus.

Dans les rues de ST. AMAND et ROUSSEAU, devant les propriétés de MM. Saber, Baumgard, Orr, Buckman, Adams, Pignatelle, Hefferin, Dayley, Adams, Layton, et autres, inconnus.

Dans les rues RELIGIEUSE & BELLECHASSE, devant les propriétés de MM. Brown, Walker, Baumgard, Turner, De Passau, Dayly, Baccus, et autres, non résidents et inconnus.

A NOTER—Tous les ouvrages, tels que fossés et banquettes, dans la rue de la Levée, lesquels n'ont pas encore été faits à cette époque, sur certains lots dont les noms des propriétaires sont inconnus.

ET AUSSI :

Les ponts suivants, placés dans les rues ci-dessous mentionnés ont besoin de réparation et dont la plupart ont besoin d'être refaits :

1	pont	dans les	rues	Laurel et St. André.
2	„	„	„	Rousseau et St. André,
2	„	„	„	St. Amand et Ste. Marie.
1	„	„	„	Levée et Adèle.
1	„	„	„	Fulton et Josephine,
2	„	„	„	Rousseau et Josephine.
1	„	„	„	Levée et Jackson,
1	„	„	„	Rousseau et Philippe,
1	„	„	„	Chippawau et Jackson,
1	„	„	„	Magazins et Jackson,
1	„	„	„	Britannique et Josephine,
1	„	„	„	Popular and Josephine,
1	„	„	„	Chesnut et Josephine,
1	„	„	„	Magasin et Josephine,
2	„	„	„	Liveoak et Josephine,
1	„	„	„	Chippawau et Josephine,
1	„	„	„	Jersey et Josephine,
1	„	„	„	Nun et Religieuses,
1	„	„	„	St. Amand et Félicité
1	„	„	„	Bellgard et „
1	„	„	„	Soubée et „
1	„	„	„	Collicée et „
1	„	„	„	Britania et „
1	„	„	„	Collicée et „
1	„	„	„	Ste. Marie et Britannia,
2	„	„	„	Ste. Marie et Tenturie,
1	„	„	„	St. André et Popular,
1	„	„	„	Magazin et St. Andrew,
1	„	„	„	Liveoak et „
1	„	„	„	Orillet et Ste. Marie.

☞ Si d'ici au 15 novembre prochain, les dits travaux n'étaient pas finis, ou une partie, ils seront le dit jour adjugés au plus bas et dernier enchérisseur, conformément à une résolution passée par le président et le conseil de la ville de Lafayette.
J. WINTERS,
7 nov—8 Officier de Police.

PRODUITS DE MARSEILLE—Divers articles arrivant de Marseille, tels que, huile douce de 1re. qualité; salaisons assorties; fruits à l'eau-de-vie très-beaux; vin Muscat et de côtes; liqueurs, fruits cristalisés, &c. &c., à vendre par L. H. LOREILHE,
successeur de Lanavit.
21 oct encoig. Bourbon & Douane

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés ont maintenant en magasin un grand assortiment de Marchandises sèches, parmi lesquelles se trouvent, des Couvertes de 3 et 3¼ points ; Couvertures françaises ; idem anglaises de tout genre ; Kersey en laine ; dito en laine et coton ; Linsey uni et croisé ; Coton gris 3-4, 4-4 et 5-4; idem blanc 3-4 et 5-4; idem extra fort, gris, croisé et uni; Cotonnades 7-8 et 4-4; Indiennes bleues et noires; Batiste; Jaconets ; Satinet bleu, gris et couleurs de fantaisie, Drap et Casimirs noirs, bruns, bleus, verts et autres couleurs ; Mérinos en couleurs, 3-4, 7-8 et 6-4, et divers autres articles. S. W. OAKEY & Co.
rue de Chartres, No. 33, encoignure de la rue de la Douane.
18 oct

GARLEPIED & Cie.
CHAUDRONNIERS, POMPIERS,
HYDRAULICIEN ET MECANICIEN.
RUE CONDE, No. 49.
Entre les rues Dumaine & St. Philippe.

A L'HONNEUR de prévenir MM. les habitans de la Louisiane qu'il fabrique toutes sortes de Chaudières à Sucre, à Cuite, à Rafinerie, Lampes, Cuillers et Ecumoirs à Sucre, &c. &c.

Il apporte de France les derniers modèles d'Appareils Distillatoires qui y ont été perfectionnés par les meilleurs distillateurs, tels que Dérone, Baglioni, Dérode, Zie. Adam, Bérard, &c. Il est lui-même inventeur et propriétaire d'un nouvel appareil distillatoire qui, sans être aussi expéditif que celui de Dérone et de Baglioni offre à Messieurs les fabricants de Rhum et de Tafia, les mêmes résultats pour les quantités qualités et pour la rectification des Alcools et beaucoup plus de sécurité dans le travail sans être assujetti à cette grande surveillance indispensable pour les autres appareils. Il fabrique toutes sortes d'alambics à cornue, à la Chaptal, à la Beaumé, &c.

Il est également inventeur et propriétaire d'un nouvel alambic rectificateur donnant deux résultats pour un, dans le même espace de tems.

Pour ces chaudières, appareils distillatoires et alambics, il va sur les lieux, fait construire les fourneaux, met les appareils en place et les fait marcher lui même jusqu'à ce que celui qui doit le conduire soit suffisamment instruit. Il fait et confectionne toutes espèces de Pompes à incendies, à Arrosage montées sur brouette, Pompes de puits aspirantes, foulantes et élévatoires (dites anglaises) Pompes à irrigation enlevant une très grande quantité d'eau avec une force bien minime, et cela en raison de ce que ces pompes sont sans pistons, sans aucune espèce de frottement quelconque et ne pouvant pas se déranger en aucune manière. Il en construit dans le même genre pour enlever les sirops ou tout autre liquide bouillant, qui ne laissent rien à désirer pour le service et la solidité et qu'il garantit de tout dérangement.

Il fabrique également des Gardes-robes ou sièges inodores à soupapes hydrauliques qui ne laissent évaporer aucune odeur, les matières fécales y séjourneraient-elles un mois et plus.

Il fabrique encore des Fontaines à filtrer pour épurer dans très peu de tems une assez grande quantité d'eau potable sans le secours d'aucun corps étrangers. Fait toutes sortes de Chaudières à Bière, à Teinture, à Suif, à Cire; Baignoires et leurs cylindres; dito à fourneaux; toutes sortes d'établissements de bains soit publics ou pour maisons particulières; Batteries de cuisine en cuivre et en tôle; Couvertures de maison, dalles, tuyaux de dessente, de conduits et robinets pour fournir l'eau dans les différentes pièces d'une maison, tels qu'il les a établis en 1828 dans le grand Hôpital de Bordeaux.

Il se charge du raccommodage de toutes sortes de chaudières, de l'étamage de toutes sortes de pièces, et de la fabrication de tout ce qui peut se faire en cuivre, en tôle et en zinc.

La modération de ses prix, le fini et la solidité qu'il donne à tout ce qui sort de son atelier, le mettant à même d'assurer les personnes qui l'honoreront de leur confiance qu'elles auront lieu d'être satisfaites. 9 sept

MAGASIN DE VOITURES au No. 12 et 14, Rue de la Douane reçu par les Mississippi et Arkansas, Henry Lee Chandler Price et autres arrivages récents, UN GRAND ASSORTIMENT DE VOITURES, parmi lesquelles sont sept barrouches-chaises, à un cheval, quatre voitures, trois cabriolets, quatre barrouches assorts élégantes, etc. etc. Le tout est offert à un prix très-modéré, pour du comptant ou en bons billets.
7 nov M. WALTON.

PIERRES A BANQUETTES ET FOIN.

LA Cargaison du brick Active, se composant de 3400 pieds de pierres à banquettes et 60 balles de foin. Ces articles sont en débarquement et en vente chez
6 nov LINCOLN & GREEN.

FRUITS NOUVEAUX, VINS ET EAU-DE-VIE.—700 caisses de raisins secs, 80 cruches de raisins en grappes; 80 tonneaux de vin de Malaga sec; 73 do. de Malaga doux ; 100 pipes d'eau-de-vie d'Espagne, en débarquement du brick Independence, venant de Malaga et en vente chez
6 nov LINCOLN & GREEN.

LES soussignés offrent en vente les articles suivants, débarquant du navire Creole et Austerlitz ; 100 bouteilles de Catchup; 30 barils de Bœuf de mess de Boston, 330 boîtes de Savon; 50 boîtes de gingembre confites; 127 paquets de papier à imprimée; 100 rames de grand papier à enveloppes. J THAYER & CO,
6 nov rue des Magasins, No. 29

CIGARRES—25 milliers de cigarres de première qualité, en débarquement de la goëlette Anite de la Havane, à vendre par F H PETITPAIN,
6 nov encoig. Chartres & Toulouse

CAFE—289 sacs de café, en débarquement de la goëlette Intrepido, de la Havane, à vendre par
F. H. PETITPAIN,
6 nov encoig. Chartres & Toulouse

EN débarquement du navire Balauchan, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, rue Royale, No. 147—Vins en barriques, haut St.-Emilion de 1825 ; Grave medoc 1828 et Canoy 1828 ; ainsi que 5 pipes eau-de-vie 4me. preuve—Le tout à des prix raisonnables ainsi qu'un grand assortiment des mêmes articles arrivés par d'autres navires.
6 nov P. LAFAYE.

BANQUE DES ARTISANS ET COMMERCANTS 5 Novembre 1833.—A vendre des Traites à vue sur New-York au pair.
5 nov JAS. B. HULLIN, caissier.

CHARBON DE LEHIGH—En débarquement du navire Chandler-Price, 150 boucauds charbon de Lehigh, cassé et tamisé, un article avantageux pour l'usage des familles, à vendre au No. 89, rue de Chartres.

N. B. Les personnes qui résident dans la partie inférieure de la ville, pourront laisser leurs ordres au No. 227, rue des Remparts.
5 nov DUCONGE & PEYCHAUD.

EAU DE FLEURS D'ORANGER TRIPLE—en débarquement du navire New-Orléans, du Hâvre, 13 estagnons d'eau de fleurs d'oranger, de qualité supérieure, à vendre par DUCONGE & PEYCHAUD,
5 nov rue de Chartres, No. 89.

LES soussignés informent le public et leurs amis en particulier, qu'ils viennent de former une société traitant du Courtage en tout genre, sous la raison de Laroche et Gautier. Par l'exactitude et la précision à s'acquitter des affaires qui leur seront confiées, ils espèrent mériter la confiance et l'encouragement de leurs commettans.
H. LAROCHE.
J. M. D. GAUTIER,
4 nov.—1m Rue de Chartres, No. 169.

A LOUER—Une ECURIE pour deux chevaux, une Remise et un Grenier au-dessus, le tout bâti en briques. S'adresser rue Bourbon No. 278, entre Dumaine et St. Philippe. (16 oct—1m)